© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Addiction au jeu

Par Sabrina Postée le 08/09/2024 05:13

> Bonjour a tous et a toutes .Je suis là car je rechercher a discuter aussi de mon addiction au jeu il y a deux ans j'ai commencér a jouer a ma FDJ,jusqu'à ce moment là je ne savais pas où je mettais les pieds mais la je suis ruiner j'ai miser 600 euros en une semaine et me voilà dans une impasse financière avec mes deux enfants je reprend seulement le travail .je suis malade quand j'y pense et je me rend compte que plus on y pense plus on a envie de jouer pour regagner l'argent .Je le sais plus comment faire alors je viens vers vous qui sont dans la même impasse avec un peu de soutien ça nous passerai peu être l'envie de jouer je retourne a la lecture et je vous souhaite un bon courage.

Mise en ligne le 10/09/2024

Bonjour,

Vous souhaitiez sans doute vous adresser à d’autres internautes qui connaissent une situation similaire à la vôtre. Cela est possible sur notre forum des discussions dont vous trouverez le lien en bas de page, pour vous permettre de publier votre message.

Le support « vos questions-nos réponses » permet d’obtenir une réponse par des rédacteurs professionnels formés en addictologie.

Ainsi, nous allons tenter de vous apporter quelques pistes de réflexion concernant votre situation.

Sachez que si vous estimez ne plus être en capacité de maîtriser votre pratique de jeux, vous pouvez être aidé par des professionnels formés en addictologie. Des dispositifs d’aide proposent des consultations gratuites, individuelles et confidentielles dans des Centre de Soins, d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Une équipe pluridisciplinaire composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier et travailleurs sociaux propose de soutenir et d’accompagner toute démarche de réduction, maîtrise ou arrêt des pratiques de jeux.

Dans la perspective où cela vous intéresse, nous vous joignons en bas de page, 3 orientations possibles dans les villes environnantes de la vôtre.

Par ailleurs, vous n'indiquez pas si vous jouez en ligne ou dans des débits de tabac.

S'il s'agit du site internet de la FDJ, sachez qu'il existe l'interdiction volontaire de jeux. Cet outil permet durant 3 ans incompressibles, de ne plus pouvoir jouer en ligne sur tous les opérateurs de jeux agrées par l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ). La demande peut se faire directement sur le site de l'ANJ et elle est également valable pour les casinos terrestres du territoire national.

C'est une solution intéressante qui n'est certes, pas valable dans les bars ou débits de tabac, mais qui permet de freiner plus efficacement la pulsion de jouer. Nous vous transmettons en bas de page un lien vers le site de l'ANJ pour plus d'information sur cette démarche.

Enfin, si vous ne l'avez pas déjà fait, vous trouverez également en bas de réponse un lien vers une rubrique de notre site internet pour obtenir quelques conseils en vue de réduire ou d'arrêter les jeux d'argent.

En attendant, si vous ressentez le besoin d'échanger autour de votre situation, vous pouvez contacter nos écoutants par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h à 2h. Également par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

CSAPA du Pays Haut - Site de Briey

2, rue Stephen Liegeard
54150 BRIEY

Tél : 03 82 20 90 96
Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut
Secrétariat : Accueil sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous. Assurée par un psychologue et un éducateur spécialisé.

Voir la fiche détaillée

Centre des Wads : CSAPA - CAARUD

26 rue du Wad Billy
57000 METZ

Tél : 03 87 75 15 28
Site web : www.leswadscmsea.fr
Secrétariat : Standard du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Accueil sur rendez-vous: Lundi, mercredi 8h30-18h, mardi, jeudi 8h30-19h, vendredi 8h30-17h.
Accueil du public : Permanences sans rendez-vous: lundi 13h-15h30, mardi 14h-16h30, mercredi 9h-11h30, jeudi 15h-17h30, vendredi 14h-16h. Accueil collectif CAARUD: mardi et jeudi 15h45-18h45, mercredi et vendredi 14h-17h/ Accueil collectif Femmes le mercredi 14h30-16h30/
Substitution : Unité de délivrance de traitement de substitution: Entretien préalable au CSAPA. Initialisation et délivrance au 32 bis rue Mazelle à Metz/ Contact mail: usmetz.wads@cmsea.asso.fr

Voir la fiche détaillée

CSAPA Baudelaire

17 Place Turenne
57100 THIONVILLE

Tél : 03 82 59 29 73
Site web : www.ch-jury.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h sauf mercredi après-midi.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Autorité nationale des jeux (ANJ)
- Reprendre le contrôle